

Guide des bourses du Fonds Gérard D. Levesque

Bourses du Fonds Gérard D. Levesque

1. Présentation

La Fondation Gérard D. Levesque a été créée en 1993 afin d'apporter un soutien financier aux étudiants gaspésiens et madelinots qui poursuivent des études de deuxième et troisième cycles universitaires. Il a par la suite été jugé nécessaire d'élargir son intervention auprès des étudiants de tous les niveaux postsecondaires et de faciliter l'accès aux études supérieures pour l'ensemble des jeunes de la région.

Dans cette optique, le Fonds Gérard D. Levesque a été créé grâce à la collaboration du Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009, de la Fondation communautaire Gaspésie–Les Îles, de la Commission jeunesse Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et de la Fondation Gérard D. Levesque. Le Fonds Gérard D. Levesque est un fonds permanent dont seulement les revenus de placement sont redistribués annuellement par l'octroi de bourses à des étudiants de niveau professionnel, collégial, ainsi que de premier, deuxième et troisième cycles universitaires. Le Fonds Gérard D. Levesque se veut un véritable hommage à cet homme qui a marqué l'histoire politique de la Gaspésie et du Québec.

2. Objectifs

- Valoriser la qualité des résultats scolaires et la persévérance aux études auprès des étudiants gaspésiens et madelinots;
- Encourager les étudiants gaspésiens et madelinots à poursuivre des études dans un secteur d'activité susceptible d'avoir des retombées pour le développement de la région;
- Soutenir financièrement les étudiants qui en ont le plus besoin;
- Encourager les jeunes à étudier dans la région lorsque leur programme y est dispensé;
- Promouvoir le retour et l'établissement des jeunes dans la région.

3. Bourses

Doctorat et maîtrise :	Une bourse annuelle de 5 000 \$
Baccalauréat :	Jusqu'à cinq bourses annuelles de 1 500 \$*
DEC (technique) :	Jusqu'à cinq bourses annuelles de 1 000 \$*
DEP :	Jusqu'à cinq bourses annuelles de 500 \$*

** Il est possible que la Fondation Gérard D. Levesque remette moins que cinq bourses au baccalauréat, au DEC et au DEP, dépendamment des revenus générés par le Fonds Gérard D. Levesque.*

Afin de conserver leurs valeurs actuelles, les montants des bourses pourront être indexés dans la mesure où les rendements le permettent.

4. Conditions d'admissibilité pour toutes les bourses

- ✓ Être âgé de moins de 35 ans et être originaire d'une des cinq MRC de Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
- ✓ Être inscrit dans un programme d'études à temps complet
- ✓ Présenter une demande de bourse avant le 30 juin comprenant tous les documents suivants :
 - ___ Formulaire d'application (le présent formulaire)
 - ___ Lettre de présentation d'environ 500 mots (pourquoi vous seriez un bon candidat pour la bourse)
 - ___ Curriculum vitae complet
 - ___ Deux références (noms et coordonnées)
Relevés de notes et diplômes
 - ___ Niveau scolaire actuel
 - ___ Niveau scolaire précédent
 - ___ Deux photos récentes imprimées (identifiées à l'arrière)
 - ___ Preuve d'inscription au prochain trimestre
(si vous ne l'avez pas au moment de l'envoi, vous devez la faire parvenir par la poste dès la réception)

5. Critères de sélection

Pour l'ensemble des demandes de bourses, le comité tiendra compte de la qualité du dossier scolaire, de la persévérance et de la réussite, de l'implication de l'étudiant dans son milieu, des retombées régionales en référence à son secteur d'études et/ou de recherches, de ses chances de s'établir dans la région et de la démonstration d'un besoin financier.

6. Conditions particulières à chacune des bourses

Doctorat et maîtrise

Être inscrit à un programme de doctorat ou de maîtrise à temps complet (fournir une preuve de son acceptation). Qualité du dossier scolaire au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat, s'il y a lieu.

Baccalauréat

Avoir complété avec succès au moins une première année du baccalauréat. Présenter une preuve d'inscription en deuxième, en troisième ou quatrième année du même programme. Qualité du dossier scolaire au DEC et au baccalauréat.

DEC (technique)

Avoir complété avec succès au moins une première année d'un programme technique de niveau collégial. Présenter une preuve d'inscription en deuxième ou troisième année dans ce même programme. Qualité du dossier scolaire au collégial et au secondaire. La Fondation favorisera les étudiants inscrits dans un des quatre centres du Cégep de la Gaspésie et des Îles en leur accordant la majorité des bourses.

DEP

Avoir complété dans l'année en cours ou être en voie de compléter dans la prochaine année un programme d'enseignement professionnel (DEP). Présenter le diplôme si la formation est complétée ou une preuve d'inscription si elle est à compléter ainsi que les relevés de notes à partir du secondaire. La Fondation favorisera les étudiants inscrits dans un centre de formation professionnelle d'une des cinq commissions scolaires de la région (des Îles, des Monts-et-Marées, des Chic-Chocs, René-Levesque et Eastern Shores) en leur accordant la majorité des bourses.

7. Comités de sélection

Quatre comités de sélection, chacun présidé de préférence par un administrateur de la Fondation Gérard D. Levesque, seront formés :

Comité de sélection des boursiers de Doctorat et de Maîtrise
Comité de sélection des boursiers de Baccalauréat
Comité de sélection des boursiers de DEC technique
Comité de sélection des boursiers du DEP

*Chaque comité devrait réserver un siège à un(e) représentant(e) de la Fondation communautaire Gaspésie-
Les-Îles et un autre à un(e) représentant(e) du milieu scolaire.*

Les comités de sélection des boursiers sont formés par la Fondation Gérard D. Levesque et leur décision est finale et sans appel.

8. Remise des bourses

Chaque année, les récipiendaires seront informés au courant du mois de septembre (seuls les candidats retenus seront contactés) et la remise des bourses s'effectuera au début octobre.

Note : Le conseil d'administration de la Fondation Gérard D. Levesque se réserve le droit de modifier le programme de bourses, et ce, afin de mieux répondre aux besoins qui seront exprimés.